Découvrez votre milieu de vitalité
En savoir plus

Inspection et saisie du MAPAQ – Perquisitions chez un éleveur de chiens à Saint-Guillaume

In Actualité 24 mai 2019 Rédaction Vingt 55



© Photo / Vidéo Éric Beaupré Vingt55. Tous droits réservés.

DRUMMONDVILLE **Le MAPAQ a perquisitionné une résidence et ferme située sur le 4e rang à Saint Guillaume. C'est une 2e perquisitions en moins d'un mois effectué par les agents du MAPAQ chez des éleveurs au centre du Québec.**

CEPS Centre d'Entraide et de Prévention Suicide Drummond
Promouvoir la vie
819 477-8855
Ligne d'écoute : 8 h 30 à 21 h, 7 jours
Ligne de crise suicidaire : 24 h / 7 jours
Chaque geste multiplie l'espoir.

C'est muni d'un mandat que les employés du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) se sont rendus à la résidence du 4e rang le 13 mai dernier à la suite de nombreuses plaintes, afin de s'assurer du bien-être des animaux.

Sur place, le Vingt55 a constaté que les employés du MAPAQ ont saisi et pris en charge 30 chien et 9 chats, bon nombre d'animaux y vivaient dans des conditions difficiles et insalubres.

Les policiers de Sûreté du Québec de la MRC de Drummond se sont présentés sur place en assistance à la demande des agents du MAPAQ afin d'assurer l'ordre et la collaboration des occupants des lieux.

L'intervention était entièrement menée par les employés du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation MAPAQ a fait savoir la porte-parole de la Sûreté du Québec en entrevue téléphonie au Vingt55.

Le bilan de l'intervention du MAPAQ rendu public *ce* matin 24 mai

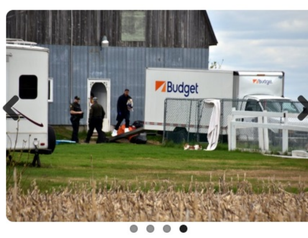
30 chiens et 9 chats ont été saisis lors de l'opération. Les animaux vivaient dans des conditions difficiles, tous les animaux devront être évalués par un vétérinaire afin de s'assurer de leur bilan de santé.

Contacté par le Vingt55 au terme de l'intervention M. Yohan Dallaire Boily relationniste média du MAPAQ explique que les animaux ont été envoyés dans différents services de protection des animaux de la région le temps de finaliser l'enquête et les examens vétérinaires d'usage.

Comme le veut l'usage et suites aux vérifications faites par les vétérinaires, les propriétaires du chenil où ont été saisi les animaux pourrait par une démarche juridique tenter de récupérer les animaux.

Toutefois, les sociétés de protection des animaux pourraient, une fois le dossier fermé et les animaux cédés au MAPAQ, procéder et voir à l'adoption des animaux qui ne présenteraient pas de problème de comportement ou de maladie ou infection au terme du bilan présenté par les vétérinaires a expliqué en conclusion M. Boily.

Équipe Christine Fréchette
Avançons
avec Sébastien Schneeberger
Drummond-Bois-Francs



vingt55
Rédaction Vingt 55
RéDACTEUR_EN_CHEF
PROFILE